

**Aide-mémoire des Présidentes sur la deuxième Réunion du Groupe de travail II du
Comité de la Conférence chargé de l'EEI
Lundi 28 janvier 2008**

Natalie Feistritz et Lamy Al-Saqqaf, Vice-Présidentes

Rôles et fonctions de la Conférence et du Conseil

Les débats étaient axés sur les recommandations 4.7 et 4.8 de l'EEI concernant respectivement les rôles et fonctions de la Conférence et du Conseil. Après un large débat, il a été convenu qu'il fallait étendre les discussions à l'ensemble de l'architecture de gouvernance et le Secrétariat du Comité de la Conférence chargé de l'EEI a été invité à faciliter cet effort en élaborant un organigramme présentant la situation actuelle et les propositions de l'EEI. Il a été souligné que des conclusions finales ne devaient être tirées que lorsqu'il y aurait une vision plus holistique et commune des questions et il n'y avait pas nécessairement un plein accord entre tous les Membres. Des convergences de vues commencent toutefois à se faire jour pour un accord général avec les recommandations 4.7 et 4.8 de l'EEI, compte tenu des considérations et réserves présentées ci-après:

- 1) Le rôle de la FAO dans la gouvernance mondiale était certes important mais il ne devait pas se développer au détriment d'autres fonctions, dont la coopération technique. La Conférence pourrait jouer un rôle accru dans la gouvernance mondiale des domaines relevant du mandat de la FAO et le Groupe de travail définira les priorités à ce propos. Le Conseil se concentrait déjà sur la supervision exécutive du Secrétariat de la FAO, son budget et ses programmes et cette répartition des rôles pourrait être encore renforcée.
- 2) Il faudrait rehausser l'intérêt de la Conférence pour que des ministres et des hauts fonctionnaires y participent, mais les discours des ministres en plénière jouent un rôle important à la fois pour la gouvernance mondiale et les orientations données à la FAO. Ces discours devaient donc continuer à faire partie de la Conférence mais celle-ci devrait mieux cibler ses débats et veiller à ne pas surcharger son ordre du jour.
- 3) Il faudrait réduire les doubles emplois au niveau des délibérations qui ont lieu à la fois au Conseil et à la Conférence. Le Conseil doit toujours préparer les travaux de la Conférence mais cela ne signifie pas qu'il doit nécessairement se réunir juste avant celle-ci.
- 4) Le Conseil devrait continuer à être saisi de documents importants comme ceux relatifs au Programme de travail et budget, qui auraient été examinés auparavant par le Comité du Programme et le Comité financier et il devrait les examiner en même temps que les recommandations de ces Comités, au lieu de se limiter à examiner exclusivement les recommandations des Comités, comme suggéré par l'EEI (Recommandation 4.8 c).
- 5) Les observateurs devraient pouvoir prendre la parole au Conseil après les Membres, comme c'est le cas actuellement (dernière partie de la Recommandation 4.8 g de l'EEI).

- 6) Le processus de décision sur le Programme de travail et budget devrait être rendu plus efficace de manière à renforcer le contrôle effectif exercé par les Organes directeurs. Les propositions de l'EEI visant à avancer la date de la Conférence de manière à ce que le montant du budget soit fixé bien avant le début de chaque exercice biennal présentaient donc des avantages et les vues des autres groupes de travail seraient également importantes à ce sujet. Il a été noté que si un changement était apporté à la date de la Conférence, celui-ci ne pouvait pas, réalistement, être introduit en 2009, mais bien en 2011.
- 7) La question de la représentation des pays Membres au Conseil et aux Comité du Programme et Comité financier exigeait un examen beaucoup plus détaillé et il s'agissait, pour certains Membres, d'une question d'architecture de la gouvernance.